Compte-rendu AG ANBC saison 2021-2022
Samedi 07 janvier 2023

Liste des personnes invitées et présentes :
Monsieur Sébastien DAVAIN, responsable d'exploitation du centre nautique Bugey Côtière
Monsieur Lionel MOUGEOT, Vice-président du syndicat intercommunal Bugey Côtière
Monsieur Henri-Pierre ZITO correspondant du Journal le Progrès

Personnalités excusées :
Monsieur Joël BRUNET conseiller départemental du canton d'Ambérieu en Bugey
Monsieur Damien ABAD Député de la 5ème circonscription de l'Ain
Monsieur Daniel FABRE MAIRE d'Ambérieu en Bugey
Monsieur Dominique HABB, président du club CNBBV
Monsieur Jean-Pierre HUMBERT Président du Syndicat intercommunal Bugey Côtière
Monsieur Jean-Luc MANAUDOU Président d'honneur d'Ambérieu Natation et président de la ligue AURA natation (représenté par Mme Sylvie CAILLET, Vice-présidente Ligue AuRa natation)
Monsieur Ronald GRANJU Maire Adjoint chargé des Sports
Madame Aurélie PETIT conseillère départementale du canton d'Ambérieu en Bugey
Monsieur Daniel Poncet, Président du comité de l'Ain Natation

1 – Discours d'accueil de la Présidente (16h50)

C'est avec un immense plaisir que je vous accueille pour la première assemblée générale en présentiel depuis octobre 2020 ! Nous voici donc, ENFIN, toutes et tous ici présents en nombre pour dresser le bilan de la saison sportive écoulée (saison 2022 du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022) et nous projeter sur la prochaine saison sportive (saison 2023 qui s'achèvera le 31 décembre 2023).

En guise de discours d'accueil, je placerai la saison 2022 qui vient de se terminer sous le signe du dynamisme, un dynamisme retrouvé après plusieurs saisons très compliquées.

Aussi, je souhaiterais mettre à l'honneur tous les acteurs qui ont contribué à ce dynamisme renouvelé.

Tout d'abord, merci à nos partenaires privés et publics qui, par leur soutien financier, ont soutenu ce dynamisme.

Ensuite, bravo aux bénévoles du club (membres du CA, officiels, ou simples parents venant donner un coup de main ou assurant du co-voiturage) : sans votre implication à toute épreuve (plus de 2100 heures de bénévolat), nous n'aurions pas un tel bilan associatif à présenter ce soir.

Je voudrais également saluer le dynamisme et l'enthousiasme qui animent l'équipe d'entraîneurs d'ANBC quel que soit leur statut. Ce métier vous passionne et vous savez transmettre cette passion à vos nageuses et nageurs dans tous vos groupes (des ENF aux groupes loisirs et maîtres, sans oublier bien sûr les groupes compétition).

Mais surtout, c'est le dynamisme des nageuses et nageuses de tous âges que je veux saluer ici pour ouvrir cette assemblée générale. Petits et grands, vous avez, tout au long des 12 derniers mois, fait preuve d'assiduité, d'application, d'investissement, répondant présents à chaque activité ou

compétition proposée par vos coachs. Vous pouvez être fiers du bilan sportif 2022 que nous allons bientôt vous présenter et cela mérite tous nos/vos applaudissements !

2. Validation du procès-verbal de l'assemblée générale du 08 janvier 2022 (16h55)

Passons maintenant au vote du procès-verbal de l'assemblée générale du 08 janvier 2022.
Qui est contre ? 0
Qui s'abstient ? 0
Le procès-verbal de l'assemblée générale du 08 janvier 2022 est adopté à l'unanimité.

3 – Le rapport moral et son approbation (16h56)

Voici les points importants à retenir de la vie du club depuis notre dernière assemblée générale.

La saison 2021-2022 a été synonyme d'un retour à une organisation presque normale, une saison durant laquelle « [E]n allant à la piscine, la plupart du temps, nous laissons nos problèmes là-haut, sur terre. [...] La mauvaise humeur s'évapore, les tics disparaissent, les souvenirs reviennent, les migraines se dissolvent [...] Et lorsque nous en avons fini de nos allers-retours, nous nous hissons hors de l'eau, dégoulinants et rafraîchis, notre équilibre retrouvé, prêt à affronter un nouveau jour sur terre. » (p.12)

C'est ce renouveau qui s'est manifesté en premier lieu, du point de vue du fonctionnement général du club, dans la mesure où les effectifs ont remonté : 337 adhérents fin août 2022 contre 307 fin août 2021 ; le nombre de licenciés (incluant adhérents + officiels) augmente lui-aussi légèrement (400 pour 2021-2022 contre 367 pour 2020-2021), ce que l'on peut interpréter comme un premier signe du dynamisme retrouvé.

En second lieu, la pratique sportive de tous les groupes n'a pas été interrompue en 2022 ! Le pass sanitaire et les masques ont progressivement disparu. Dès janvier/février 2022, les compétitions (internes au club, départementales, régionales et nationales) se sont enchaînées à un rythme endiablé du fait d'un nouveau programme fédéral et régional. Les bénévoles ont alors repris leur laborieux et chronophage travail de préparation des compétitions et des déplacements, en cherchant hébergements et restaurants au meilleur prix. Les officiels ont répondu présents également, leurs postes respectifs évoluant au rythme de la réforme des officiels introduite par la FFN : 15 nouveaux officiels ont commencé ou fini leur formation chronométreur en 2022, dont 8 nageuses/nageurs membres des groupes Juniors sénior et juniors séniors+. Toute cette organisation a permis de très belles progressions pour tous les groupes, progressions présentées en coupes des minots en juin et décembre 2022. Le nouveau mini-bus a véhiculé des nageurs survoltés, portant fièrement les couleurs d'ANBC sur le territoire métropolitain.

Sportivement encore, la saison a été également marquée par l'ouverture d'octobre 2021 à juin 2022 de séances d'entraînement dans le bassin du camp militaire de la Valbonne en partenariat avec le Club Sportif et Artistique (CSA) de la Valbonne, séances assurées par un des entraîneurs du club (ici présent), Charly Caillet. La fermeture de ce même bassin pour 6 mois dès septembre 2022 n'a pas permis de reconduire ce partenariat pour la saison 2022-2023 mais ce n'est que partie remise. Nous tenons également à saluer tout l'encadrement de la base qui a accompagné les nageurs et nageuses des groupes junior/sénior et junior/sénior+ pendant un stage de cohésion/commando en août 2022. Des tee-shirts du club leur ont été offerts en signe de remerciement. Des actions de formation sportives ont été maintenues durant la saison 2022, à savoir les stages ENF qui remportent un immense succès et qui ont permis la validation de 37 + Sauv'Nage et 10 Pass'sport de l'eau. Il faut également mentionner la reconduite des séances

découvertes et stages PRE-ENF en juin et juillet 2022, actions qui permettent une meilleure orientation des nageurs lors de leur inscription au club, gage d'une plus grande homogénéité des groupes pour les entraîneurs.

Par ailleurs, d'un point de vue financier, afin de fidéliser ses adhérents, ANBC n'a pas revu à la hausse ses cotisations qui sont restées inchangées pour la saison 2021-2022, le club ayant même décidé d'octroyer une remise de 30 euros pour toute ré-inscription entre les saisons 2020-2021 et 2021-2022, ce qui représente un déficit de recettes de près de 5400 euros. Par conséquent, les demandes d'aide ou de subvention ont encore et toujours rythmé la vie de l'association : conseil départemental en septembre 2021 et février 2022, mairie d'Ambérieu en octobre 2021, communauté de Communes de la Plaine de l'Ain en janvier 2022. Ce travail indispensable a payé dans la mesure où les différentes instances ont répondu favorablement à nos demandes, nous apportant ainsi le soutien financier et matériel indispensable au dynamisme de notre association. Nous remercions également la commune d'Ambérieu pour sa subvention indirecte de 1991 euros pour la mise à disposition de salles de réunion et d'équipements sportifs (intérieur et extérieur) ; le syndicat intercommunal, et les communes qui en font partie, pour la mise à disposition de 2712 heures d'occupation des lignes d'eau du centre nautique Laure Manaudou Bugey Côtière pour les entraînements en bassin, ainsi que quatre journées complètes d'utilisation gratuite du même centre nautique en 2022, sans oublier trois demi-journées réservées aux traditionnelles coupes des minots. Comme les années précédentes, la vie associative du club a pu avoir lieu grâce à la contribution de l'USCA (par le prêt de cette salle), grâce au centre nautique Laure Manaudou (et sa mise à disposition gratuite de salles de réunion à hauteur de 546 heures). Malgré des efforts soutenus de rationalisation des dépenses, le bilan financier du club n'est pas positif pour cette saison et nous nous en expliquerons plus en détail dans un instant.

En dernier lieu, le club souhaite remercier les membres de la presse locale pour la couverture médiatique qu'ils ont apportée au club tout au long de cette saison dynamique et chargée, lors des compétitions à tout niveau, mais aussi lors de l'événement associatif culminant de 2022 : les 50 ans du club d'ANBC ! Cette très belle fête, orchestrée de mains de maître par une équipe de bénévoles déchaînés a été à l'image actuelle de notre club : un moment de partage de souvenirs, de partage d'expérience pour un club fier de son passé glorieux ; un moment inter-générationel où les papas et les mamans se sont jetés à l'eau avec leur(s) enfant(s) pour relever les défis aquatiques par équipe ; un moment de convivialité jusqu'à tard dans la nuit. Je ne peux que remercier encore une fois tous ceux et toutes celles qui m'ont accompagnée dans l'organisation de cet anniversaire. Je n'aurais pas pu souhaiter plus belle fête que celle-ci qui a permis, une fois encore, au club de briller de mille feux.

En effet, c'est en parlant du club et en faisant connaître ses activités (de loisir et de compétition) que les adhérents augmenteront et que les partenaires privés seront enclins à venir rejoindre ceux qui nous soutiennent déjà à savoir : le Crédit Mutuel, Krys, Intersport Beynost. Vous les retrouverez tous sur la page d'accueil de notre site Internet ainsi que sur notre page facebook. Je profite de l'opportunité pour vous indiquer que vous allez toutes et tous prochainement recevoir un petit message car nous sommes en train de relancer le sponsoring ANBC afin de continuer à financer les projets sportifs et associatifs du club. Nous aurons donc besoin de vos contacts pour approcher tout type de structure (privée ou publique) prête à nous rejoindre dans l'aventure.

Ceci marque la fin du rapport moral que je soumets donc à votre approbation en vous remerciant de votre attention et en vous souhaitant une saison 2023 pleine d'apprentissage et de performances.

Qui s'oppose au rapport moral ? 0
Qui s'abstient ? 0
Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

4 – Rapport financier (17h06)

Les membres du club d'ANBC œuvrent pour gérer les comptes du club comme ceux d'une entreprise avec rigueur et dans le respect du droit du travail et des règles énoncées dans la convention nationale collective du sport.

Lecture analytique des chiffres :

Saison 2021 - 2022

Postes Analytiques	Dépenses N	Dépenses N-1	Postes Analytiques	Recettes N	Recettes N-1
Salaires et charges	92 440,00 €	57 892,00 €	Cotisations	72 050,00 €	68 104,00 €
Licences, affiliations, labellisation	7 618,00 €	8 800,00 €	Animation buvette	2 225,00 €	0,00 €
Cotisations restituées	0,00 €	13 584,00 €			
Engagements	5 668,00 €	1 345,00 €	Partenariats	2 601,00 €	3 300,00 €
Location lignes d'eau	148,00 €	4 819,00 €	Sub Etat Ministères	9 000,00 €	11 174,00 €
Déplacements	4 178,00 €	1 636,00 €	Sub Comcom	11 743,00 €	6 900,00 €
Repas nageurs + hébergement	5 571,00 €	603,00 €	Sub conseil départ.	5 900,00 €	5 000,00 €
Entretien matériel transport	679,00 €	312,00 €	Sub mairie Ambérieu	9 000,00 €	6 000,00 €
Equipements sportifs	2 054,00 €	8 969,00 €	Dons privés	1 000,00 €	1 700,00 €
Location véhicules	0,00 €	330,00 €	Renoncement restitutions	0,00 €	5 438,00 €
Médailles et récompenses	1 876,00 €	1 821,00 €	Produits divers	382,00 €	362,00 €
Achat buvette	0,00 €	771,00 €			
Charges administratives	1 537,00 €	1 536,00 €			
Frais bancaires	412,00 €	426,00 €			
Assurances	1 891,00 €	1 423,00 €			
Réceptions, relations publiques	156,00 €	0,00 €			
Dotation aux provisions	0,00 €	6 437,00 €			
TOTAUX	124 228,00 €	110 704,00 €	TOTAUX	113 901,00 €	107 978,00 €

Du côté des dépenses qui sont en hausse (124228 en 2021-2022 contre 110704 en 2020-2021), on peut noter :

- des dépenses qui **ont diminué** après un retour à la normal en saison post-COVID :
  - ✓ licences, labellisations et affiliation ;
  - ✓ absence de restitution de cotisations ;
  - ✓ location de lignes (faible car correspondait à la facture de la saison précédente où bassins fermés) ;
  - ✓ peu de dépenses d'équipements sportifs ou de buvette car stocks à écouler ;
  - ✓ plus de location de véhicule du fait du second mini-bus.

- des dépenses qui restent relativement **stables** :
  - ✓ médailles et récompenses ;
  - ✓ charges administratives et frais bancaires.

- des dépenses qui **augmentent** du fait d'une reprise tambour battant des compétitions dès janvier 2022 :
  - ✓ charges et salaires (du fait principalement de l'ouverture de la Valbonne et des heures supplémentaires) ;
  - ✓ frais liés aux compétitions (engagements, repas nageurs et hébergements, déplacements en compétition) ;
  - ✓ dépenses liées au second mini-bus (assurance et entretien).

Du côté des recettes, comme pour toutes les associations, les ressources du club reposent sur trois piliers qui sont :

- les cotisations des adhérents (en légère hausse 72050 contre 68104) malgré une ristourne de 30 euros octroyées aux ré-inscriptions ;

- les subventions des collectivités territoriales en hausse (environ 34 000 euros contre 26 000) grâce :

✓ au soutien communal (9000 euros par la commune d'Ambérieu en janvier 2022 sur projet sportif) ;
  - ✓ au soutien départemental (subvention FDVA2) ;
  - ✓ au soutien intercommunal (+ de 11000 euros) ;
  - ✓ au soutien étatique (subvention PSF 2000 euros)

Mais attention, il s'agissait de la dernière année de l'octroi des 7000 euros de l'ANS pour consolidation de l'emploi.

- le soutien financier de nos partenaires + mécènes (en baisse 3600 contre 5000).

Pour la saison à venir, comme la saison précédente, le club prend en charge la licence compétition de tous ceux qui le souhaitent sans surcoût pour l'adhérent.

<u>Conclusion :</u>

<u>- 10 440€</u> mais ce déficit est à relativiser.

En effet, sur cette somme, plus de 6000 euros avaient été provisionnés et étaient dans les caisses du club. Les 4000 euros restants correspondent à une augmentation temporaire contrôlée de la masse salariale (La Valbonne et heures supplémentaires).

L'analyse de ces chiffres ne doit pas inviter à l'alarmisme mais à la plus grande prudence en matière budgétaire. En effet, les exigences que nous nous imposons en termes de gestion administrative et financière demandent un travail constant qu'il faut poursuivre. Ce déficit permet de pointer des pistes de réflexion sur les leviers d'action en matière de dépenses à réduire ou de recettes à augmenter (on peut penser au sponsoring déjà mentionné).

En tout état de cause, il est encore une fois essentiel de remercier ici les bénévoles qui œuvrent à cette réduction des coûts (sans rogner sur la qualité des hébergements et des repas),
notamment Kim et Laurence pour les hébergements et la restauration
ainsi que Lionel pour l'entretien du mini-bus.

Un immense merci à Delphine Bouilloux, assistée de Myriam Delebassée et Sébastien Francas, qui ont permis la mise en place de la gestion des inscriptions et du suivi des dossiers par le logiciel payant Comiti depuis juillet 2022. Ils n'ont pas compté leurs heures pour que tout soit prêt dans les temps, facilitant ainsi grandement la tâche des trésoriers et trésoriers-adjoints dans le suivi d'encaissement des cotisations.

Soyez donc certains que tous les bénévoles et membres du CA ne ménagent pas leur peine et leur temps libre pour œuvrer pour le bien financier et sportif du club.

5 – Intervention des Commissaires aux comptes (17h21)

En attente du texte

6 – Approbation des comptes de l'exercice 2021-2022 (du 01/09/21 au 31/08/22) (17h24)

Qui s'oppose aux comptes de l'exercice 2021-2022 ? 0
Qui s'abstient ? 0
Les comptes de l'exercice 2021-2022 sont approuvé à l'unanimité

7. – Election des commissaires aux comptes (17h25)

Les commissaires aux comptes actuels, Messieurs Olivier ROUSSE et Francis BOUDOT sont ré-élus.

8. Compte-rendu sportif et récompenses (17h25)

9 – Projets et perspectives (17h55)

Avant de passer la parole aux personnalités extérieures qui nous font le plaisir d'être ici ce soir, permettez-moi d'évoquer très brièvement les projets et perspectives pour la saison 2023 :

- sur le plan financier :

- l'augmentation sensible des effectifs (380 adhérents au 01er janvier 2023 avec 410 licences/ contre 332 adhérents au 01 janvier 2022, avec 341 licences), en partie grâce à un très bon taux de ré-inscription (+ de 60%) et à la reconduite des séances gratuites « découverte de la natation » pour les 5-9 ans en juin 2022 et de stages PRE-ENF en juillet et août 2022, actions financées par le dispositif départemental FDVA2.

- la relance d'une politique plus efficace de sponsoring pour le financement de certains projets du club (bonnets personnalisés pour les groupes compétitions, stages, aides aux déplacements, etc.).

Vous serez prochainement contacté à cet effet mais si vous êtes d'ores et déjà intéressé(e) pour démarcher des sponsors pour le club, veuillez contacter la présidente par email (presidente@amberieunatation.fr)

- concernant les entraîneurs : l'équipe est au grand complet.

Entraîneurs titulaires à temps plein :
Yoan GOUILLON (référent des groupes Junior/sénior et Junior/sénior+),
Charles JACQUOT (référent des groupes avenirs et jeunes) et actuellement en formation DEJEPS 1 jour et demi par semaine.

Entraîneurs à temps partiel (par ordre alphabétique) ou autre statut :
Louis BARBET (lundi soir),
Charly CAILLET (remplaçant multi-tâches),
Sylvie CAILLET (vendredis soir, référente ENF),
Jean-Marc HYMMONET (remplaçant occasionnel)
Margot JACQUOT (remplaçante multi-tâches),
Thomas OULLIE (mercredi après-midi et soir),

Sans oublier Stéphane REY (préparateur physique des J/S etJ/S+)

Tous ont a à cœur de mettre un place le projet sportif pour que chaque nageur de chaque groupe puisse s'épanouir pleinement dans sa pratique de la natation.

- sur le plan sportif :

- consolidation du partenariat sportif « Horaires aménagés » avec plusieurs établissements scolaires (Lycée de la Plaine de l'Ain avec 11 lycéens et lycéennes inscrits en seconde et première, collège privé d'Ambérieu et collège de ?) pour accompagner les nageurs dans leur projet d'études et de performance sportive, pour lequel nous avons une première lueur d'espoir de le faire évoluer en réelle section sportive ;

- adaptation de la politique de formation et de recrutement d'officiels à la réforme FFN (Chronométreurs et Juges) ;

- inquiétudes relatives à la fermeture de la piscine les dimanches qui a débouché sur une demande financière émanant du syndicat intercommunal du centre nautique en cas d'utilisation du centre nautique les dimanches de compétition (1500 euros la journée/ 750 euros la ½ journée). Un courrier de réponse a été envoyé au syndicat intercommunal demandant l'annulation de cette demande de paiement au nom de l'accès gratuit à un équipement sportif dans le cadre des compétitions à domicile prévu dans la convention tripartite signée par le club, Equalia et le syndicat mixte.

- sur le plan administratif :

- mise à l'honneur de Ludovic Fasquelle qui démissionne après plus de 8 ans de bons et loyaux services, en autre à la commission informatique depuis son entrée au CA en octobre 2014 !

Partage d’expérience de Ludovic : « j'ai passé de belles années faites d'échanges et de rencontres au sein du club. J'ai rencontré des bénévoles passionnés, motivés et dévoués. Je n'ai pas vraiment progressé techniquement en natation, mais peu importe ce n'était pas l'objectif !!! »

- mise à l’honneur de Pierrick MONTAILLER qui démissionne après 6 ans de bons et loyaux services depuis son entrée au CA en octobre 2016, en autre en qualité de président de la commission cadre.

- Démission d’un autre membre du CA (Alain MATHIEU) et entrée de nouveaux membres au CA : candidature de Emilie CATTIN et Franz DEMARTELAERE.

10 – Parole aux Elus et partenaires : intervention des personnalités extérieures (18h05)

Monsieur Sébastien DAVAIN, responsable d’exploitation du centre nautique Bugey Côtière
Monsieur Lionel MOUGEOT, Vice-président du syndicat intercommunal Bugey Côtière
Madame Sylvie CAILLET, Vice-présidente Ligue AuRA natation

11 – Questions diverses (18h25)

12 –Renouvellement du Conseil d’administration (16 membres) (18h27)

1 membre dont le mandat est renouvelé aujourd’hui : Jean-Claude BESSON, membre fidèle du CA ANBC élu pour la première fois en septembre 2004 !

Entrée de deux (nouveaux) membres : Emilie CATTIN et Franz DEMARTELAERE élus à l’unanimité.

Clôture de l’Assemblée générale d’ANBC (18h30)